



La lettre infos des adhérents de l'Association de l'Ossau à Katahdin
n°193 20 novembre 2021
Site : <http://ossau.katahdin.free.fr/> Courriel : Jean.renault@wanadoo.fr

**Une triste histoire
Ursuline de Saint Castin**

D'après

« La dernière traversée de passagers
de l'Amérique septentrionale
Jean Segalen »

« L'Acadie constituait pour l'Angleterre, une position stratégique sur la route des navires effectuant la liaison entre Londres et les provinces nord-américaines, Boston en particulier et les bancs de pêche de Terre-Neuve. Enjeu des rivalités franco-anglaises, l'Acadie est définitivement cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht en 1713. La France conserve les Iles Royale et Saint-Jean ainsi qu'une petite partie de l'Acadie.

Les habitants prospèrent entre 1713 et 1755 où environ 14 000 personnes y sont recensés. Leur souhait est de rester neutres autant que possible en cas de nouvelle guerre franco-anglaise.

La reprise des hostilités entre le Canada français et les colonies anglaises en 1755 précède de peu le déclenchement de la guerre de Sept Ans (1756-1763). Les Anglais veulent alors obliger les Acadiens à prêter un serment inconditionnel d'allégeance à la couronne britannique. Ceux-ci refusent. L'Angleterre décide alors la déportation systématique des Acadiens pour prévenir tout risque de soulèvement. »

(d'après un article de J.F. Mouhot, La grande déportation des Acadiens, revue l'Histoire n°304, décembre 2005)



L'île Georges, située dans le havre d'Halifax, a servi de lieu de détention pour des centaines d'Acadiennes et d'Acadiens durant l'époque de la Déportation, de 1755 à 1762. Parmi les premiers prisonniers détenus dans l'île figurent les députés acadiens qui ont refusé de prêter un serment inconditionnel devant le conseil du gouverneur, en juillet 1755. Peu après leur départ, une cinquantaine de personnes de Mirligouèche ou Lunenburg sont déportées en Caroline du Nord à partir de l'île, en novembre 1755. Ce sera la première de deux déportations en provenance de l'île, car des familles de la région de Cap-Sable et de la rivière Saint-Jean y seront gardées prisonnières en attendant leur déplacement forcé en novembre 1759. Une autre déportation, celle de 1762, se fera à partir de la ville d'Halifax même et elle comprendra plus de 900 personnes, pour la plupart des familles qui ont échappé à la déportation et qui ont offert une farouche résistance aux troupes britanniques entre 1755 et 1760. Enfin, à compter de novembre 1764, des centaines d'Acadiennes et d'Acadiens quitteront Halifax pour une vie meilleure en Louisiane, alors que d'autres y demeureront encore quelque temps avant de s'établir un peu partout dans la région atlantique.

Ursuline d'Abbadie de Saint-Castin est née en 1696 certainement à Pentagouët en Acadie. Elle se marie en 1715 avec Louis de Chauffours d'Amours (Louvière) Ils ont trois enfants : Joseph D'Amours Louviere, né en 1718 à Rivière-Saint-Jean en Acadie, Jean-Baptiste né en 1720 et une fille Marie-Agnès. Cette dernière est née vers 1730 à St John River, Fredericton (N.B.) et décède vers 1770 à Petit Rocher (N.B.). Elle est mariée avec Joseph Roy.

On retrouve Ursuline en 1763 prisonnière à Halifax parmi d'autres acadiens. Elle va alors aller à Saint-Pierre et Miquelon avec sa famille. Elle est veuve et est présente sur l'île le 15 mai 1767 avec Joseph d'Amours de Chauffour son fils de 49 ans et sa femme Geneviève Roy de 44 ans, les enfants Paul d'Amours de Freneuse de 19 ans et Louis d'Amours de Clignancourt de 13 ans, Jean-Vincent d'Amours de la Cordonnière de 5 ans, Marie-Josette d'Amours de la Cordonnière de 11 ans et Marie-Rose d'Amours de la Cordonnière de 9 ans.



Le monument commémorant la déportation des Acadiens lors de son dévoilement le 28 juillet 2005 sur le front de mer d'Halifax.

Le monument a été retiré en raison de problèmes de stabilité. Il semble que le socle de béton ne soit pas assez stable pour soutenir le monument, qui est très lourd.

Le 23 décembre 1767, le commandant et l'intendant de la Marine de Brest signale l'arrivée de la frégate l'Inconstance venant de Saint-pierre et Miquelon avec Ursuline et sa famille à son bord.

L'intendant signale l'arrivée de 16 familles d'Acadiens et des abbés Bonnécamps et Ardillier. « *Le voyage, dit-il, s'est passé dans de bonnes conditions de navigation si ce n'est que son Etat-major a été attaqué de coliques pendant plusieurs mois. L'intendant poursuit l'équipage ne s'est aucunement senti de cette maladie, on conjecture qu'elle*

provient de la batterie de cuisine. Curieuses indispositions que ces coliques sélectives qui visent l'État-major ! L'équipage en escale ne séjournait donc pas à bord ? L'Intendant, dans sa lettre au Ministre, précise d'ailleurs qu'il va faire désarmer cette frégate et congédier son équipage. L'Intendant loue les qualités de la frégate mais sur la santé des Acadiens ne dit mot. Il indique que l'extrait concernant l'équipage mentionne que : quatre hommes sont morts, un malade a été débarqué, un homme est passé sur un navire marchand pour aider à le manœuvrer, un domestique a déserté et que quatre matelots ont embarqué à St-Pierre en remplacement des défaillants. L'Intendant conclut son message en indiquant au Ministre qu'il va l'aviser prochainement des dispositions qu'il se propose de prendre au sujet des Acadiens. La presse se fait l'écho de cette arrivée d'Acadiens en France. »



Vue de l'intérieur du port de Brest prise de l'ancienne cale de l'intendance, huile sur toile de Jean-François Hue, 1795 (musée national de la Marine, Paris)

Le journal «*Les nouvelles manuscrites*», dans le n°78 du 4 octobre 1767, précise : » *il est arrivé au port de Brest 79 acadiens qui composent 15 familles. C'est la misère qu'ils ont essuie dans leur pays qui les a obligé de passer en France. »*

Le 30 décembre, l'intendant propose de faire passer à St-Malo, à Granville et à Cherbourg ces familles d'Acadiens qui sollicitent de rejoindre ces ports pour y vivre et retrouver des membres de leur famille. Arguant que leur transport par terre coûterait beaucoup plus cher que par mer eu égard dit-il au grand nombre de voitures nécessaires.

Sur cette frégate, on trouve également Joseph-Pierre de Bonnécamps. Ce dernier né à Vannes en 1707, entré chez les Jésuites en 1727, envoyé au Canada en 1741. Après avoir été aumônier du bagne de Brest, il était parti comme missionnaire aux îles St-Pierre et Miquelon. Rentré en France, il fut précepteur dans la famille de l'amiral Olivier de Tronjoly dans le château duquel il mourut en 1790 près de Gourin (Morbihan)

L'intendant va employer comme frégate La Manon qui à son retour à Brest rapporterait des câbles. Il s'agit là de ramener 6 câbles de fortes dimensions, fabriqués en chanvre du nord par le maître cordier malouin Dubois.

Il écrit : « le fret par navire marchand coûterait aussi cher que toute l'expédition que j'ai l'honneur de vous proposer »

« Le ministre de la Marine donne son aval à cette opération sous réserve que La Manon fasse voile sur Le Havre pour compléter son chargement et ramener quintaux de fil carret. Le ministre précise que les frais de nourriture des Acadiens pendant la traversée, estimés à 6 livres par jour pour les personnes au-dessus de 10 ans et 3 livres pour les jeunes, seront portés au compte des Colonies. Il convient maintenant de mener à terme cette expédition. Les autorités brestoises indiquent que La Manon a été «échouée» le 2 décembre sur le platin. La voici, en fond de rade, couchée pour être carénée, sur cette côte plate que la marée basse vient découvrir. »

Quelques jours plus tard, ces autorités déclarent que le brigantin a été chauffé et caréné, seuls quelques bordages «gâtés» restent à remplacer avant qu'il ne reprenne la mer.

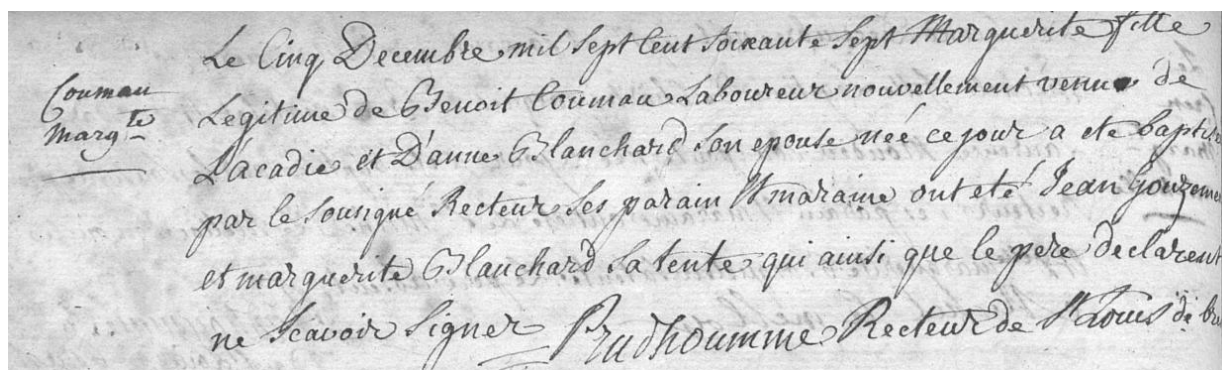
La mer sera dure! Quelques jours avant le départ pour Cherbourg une petite Acadienne est née. La petite Marguerite voit le jour à Brest, le 5 décembre 1767, la voici aussitôt portée sur

les fonts baptismaux de l'église St-Louis par son père Benoît Comeau laboureur en Acadie. Jour de joie, mais joie éphémère! Brigantin : voilier à deux mâts, mât de misaine et grand mât, portant chacun des huniers carrés. L'une des deux grandes corderies du Talard en St-Servan appartenait à la famille Dubois jusqu'au milieu du XIXe siècle. Il s'agit ici probablement de Alexis-Guillaume Dubois (Décédé le 28 Février 1788 - assassiné à Saint Servan, et âgé de 71 ans) ou de son cadet Claude



L'église Saint-Louis de Brest est un monument de style moderne érigé pendant la reconstruction de Brest, après la Seconde Guerre mondiale sur les ruines de l'ancienne église Saint-Louis, construite entre 1686 et 1785. L'église est consacrée à Saint Louis, roi de France. Elle a été inscrite à la liste des monuments historiques en 2018.

«Marguerite Coumeau née le 5 décembre 1767, fille de Benoit laboureur nouvellement venu de l'Acadie et d'Anne Blanchard son épouse [...] »



Au début de janvier 1768, La Manon appareille pour joindre St-Malo et les ports normands. La mer se déchaîne, les vents sont contraires!

Le 15 janvier M. De Clugny fait savoir que La Manon contrariée par les vents vient d'être forcée de relâcher à l'île de Batz pour la seconde fois. Il écrit : « on a été obligé de faire débarquer des passagers dont une partie sont atteints les uns de la petite vérole, d'autres de fièvres 20 malignes, pourpres et flux de sang. Les plus malades sont transférés à l'hôpital de St-Pol de Léon, les autres logent dans les auberges de Roscoff, où du bord leur parvient leur ration ».

L'Intendant donne ordre au commandant du bâtiment, au premier vent favorable, de faire voile pour Granville où il doit livrer quelques munitions et pour Le Havre d où il doit rapporter du fil de carret. Début février le brigantin La Manon, après avoir pris livraison à St-Malo des six câbles fournis par le sieur Dubois le Jeune et débarqué à Granville les munitions à l'intendant du port, fait route pour Cherbourg où il débarque 12 Acadiens.

À nouveau pris par des vents contraires, il est une nouvelle fois contraint de venir relâcher à l'île de Batz.

A suivre....

Sources : <https://fr.wikipedia.org/>

Les Cahiers de la Société historique acadienne, vol. 30, n 2

La dernière traversée de passagers de l'Amérique septentrionale par Jean Segalen

Histoire et généalogie des Acadiens», par Bona Arsenault

«Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon ; », par Michel Poirier (Moncton : Éditions d'Acadie, 1984)

The Acadian Exiles in Nantes : ». par Albert J. Robichaux Jr (Harvey : chez l'auteur, 1978)

Acadians in Exile», par le Rev. Donald J. Hébert (Cecilia : Hebert Publications, 1978)

«Les Acadiens partis de France en 1785 pour la Louisiane : listes d'embarquement», par Guy Bugeon et Monique Hivert-Le Fauchoux (Poitiers. Rennes : les auteurs, 1988).

<https://www.acadianmemorial.org>

<https://www.mount-royal.ca>

<https://froux.pagesperso-orange.fr/>

Association de l'Ossau à Katahdin

<https://ossau-katahdin.fr/>

<https://www.facebook.com/groups/ossau.katahdin/>

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

C.P. : Ville :

Courriel : Tel :

Souhaite adhérer à l'Association de l'Ossau à Katahdin

Cotisation seule : 15 € pour une personne, 25 € pour un couple.

Cotisation et revues: 20 € pour une personne, 30 € pour un couple.

Cotisation et revues (hors France) : 35\$



Mairie d'Escout
64870